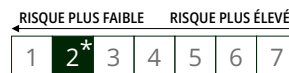


# CARMIGNAC PORTFOLIO GLOBAL BOND A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum  
de placement  
recommandée :

3 ANS



LU0336083497

Reporting mensuel - 31/03/2025

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

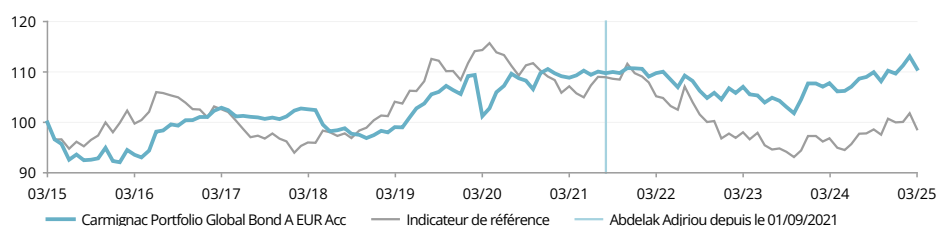
Fonds obligataire international qui applique des stratégies de taux, de crédit et de change à travers le monde. Son approche flexible et opportuniste lui permet de mettre en œuvre une allocation de conviction et non benchmarkée et d'exploiter rapidement et pleinement les opportunités dans toutes les conditions de marché. De plus le compartiment cherchera à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et mettra en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/03/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)				Depuis le 01/09/2021
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans		
A EUR Acc	2.63	0.77	9.26	10.61	0.25	1.79	1.01	0.2	
Indicateur de référence	1.86	-6.22	-13.74	-1.36	-2.11	-2.91	-0.14	-2.7	
Moyenne de la catégorie	4.09	6.94	14.70	11.69	2.26	2.78	1.11	—	
Classement (quartile)	3	4	3	3	4	3	3	—	

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

### PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
A EUR Acc	1.81	3.02	-5.56	0.12	4.70	8.36	-3.66	0.10	9.46	3.33
Indicateur de référence	2.78	0.50	-11.79	0.60	0.62	7.97	4.35	-6.16	4.60	8.49

### STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	4.8	4.4	4.8
Volatilité du benchmark	6.7	6.7	6.3
Ratio de Sharpe	-0.5	0.1	0.1
Bêta	0.6	0.4	0.4
Alpha	0.0	-0.0	-0.0

### VAR

VaR du Fonds	3.2%
VaR de l'indicateur	3.7%

Calcul : pas hebdomadaire



A. Adjriou

## CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	5.7
Yield to Maturity <sup>(1)</sup>	5.3%
Notation moyenne	BBB+
Coupon moyen	4.5%
Nombre d'émetteurs obligations	93
Nombre d'obligations	125

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

## FONDS

**Classification SFDR** : Article 8  
**Domicile** : Luxembourg  
**Type de fonds** : UCITS  
**Forme juridique** : SICAV  
**Nom de la SICAV** : Carmignac Portfolio  
**Fin de l'exercice fiscal** : 31/12  
**Souscription/Rachat** : Jour ouvrable  
**Heure limite de passation d'ordres** : avant 18:00 heures (CET/CEST)  
**Date de lancement du Fonds** : 14/12/2007  
**Actifs sous gestion du Fonds** : 677M€ / 731M\$ <sup>(2)</sup>  
**Devise du Fonds** : EUR

## PART

**Affectation des résultats** : Capitalisation  
**Date de la 1ère VL** : 14/12/2007  
**Devise de cotation** : EUR  
**Encours de la part** : 300M€  
**VL (part)** : 1532.63€  
**Catégorie Morningstar™** : Global Flexible Bond

## GÉRANT(S) DU FONDS

Abdelak Adjriou depuis le 01/09/2021

## INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

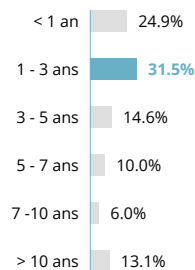
JPM Global Government Bond index.

## AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

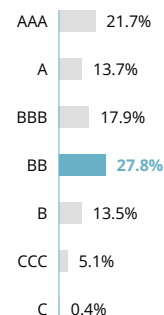
Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%  
 Minimum % d'investissements durables ..... 0%  
 Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

**ALLOCATION D'ACTIFS**

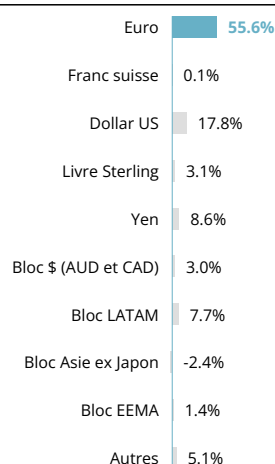
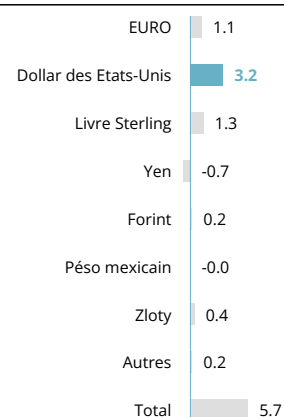
<b>Obligations</b>	<b>94.9%</b>
<b>Emprunts d'Etat pays développés</b>	<b>30.1%</b>
Amérique du Nord	20.6%
Asie Pacifique	2.1%
Europe	7.1%
Europe de l'Est	0.4%
<b>Emprunts d'Etat pays émergents</b>	<b>34.8%</b>
Afrique	8.9%
Amérique Latine	7.8%
Europe de l'Est	10.7%
Moyen-Orient	7.4%
<b>Emprunts privés pays développés</b>	<b>10.9%</b>
Consommation Discrétionnaire	1.4%
Biens de Consommation de Base	0.4%
Energie	3.0%
Finance	3.5%
Industrie	0.3%
Matériaux	0.6%
Immobilier	1.7%
<b>Emprunts privés pays émergents</b>	<b>15.8%</b>
Consommation Discrétionnaire	0.2%
Energie	8.1%
Finance	2.7%
Industrie	1.4%
Matériaux	1.6%
Immobilier	0.6%
Communication	0.9%
Services aux Collectivités	0.4%
<b>Collateralized Loan Obligation (CLO)</b>	<b>3.3%</b>
<b>Actions</b>	<b>0.5%</b>
<b>Monétaire</b>	<b>0.1%</b>
<b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>4.5%</b>

**RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE**


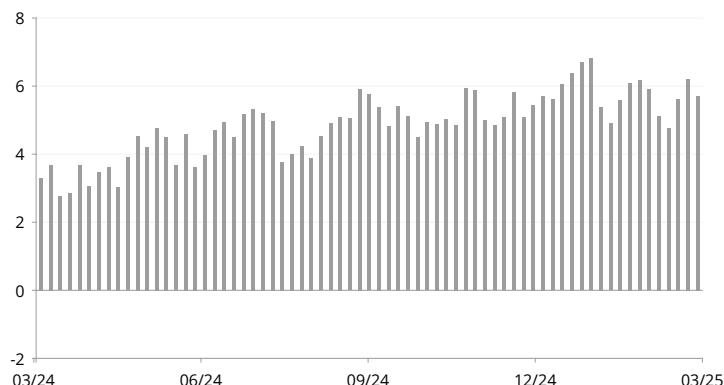
Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.

**RÉPARTITION PAR NOTATION**


Poids rebasés

**EXPOSITION NETTE PAR DEVISE**

**SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)**

**PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS**

Nom	Pays	Notation	%
UNITED STATES 0.12% 15/04/2026	Etats-Unis	Investment grade	5.9%
UNITED STATES 1.62% 15/10/2029	Etats-Unis	Investment grade	4.3%
POLAND 2.00% 25/08/2036	Pologne	Investment grade	4.1%
UNITED STATES 0.12% 15/07/2030	Etats-Unis	Investment grade	4.0%
UNITED STATES 4.00% 28/02/2030	Etats-Unis	Investment grade	3.9%
SPAIN 2.80% 31/05/2026	Espagne	Investment grade	3.0%
OMAN 6.75% 28/10/2027	Oman	High Yield	2.6%
UNITED STATES 1.50% 15/02/2053	Etats-Unis	Investment grade	2.5%
ARGENTINA 4.12% 02/05/2025	Argentine	High Yield	2.2%
JAPAN 0.70% 20/03/2061	Japon	Investment grade	2.1%
<b>Total</b>			<b>34.5%</b>

**EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN**

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr)

## ANALYSE DE GESTION



## ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- La principale annonce du mois est venue du Parlement allemand, qui a adopté une réforme de sa politique de frein à l'endettement afin d'augmenter ses dépenses militaires tout en validant la création d'un fonds d'infrastructure de 500 milliards d'euros.
- Aux États-Unis, les statistiques ont été mitigées avec une déception sur les indicateurs avancés qui reflètent des perspectives de croissance moins dynamiques et d'inflation plus vigoureuses.
- Les statistiques économiques américaines demeurent en revanche robustes avec une forte consommation des ménages et des entreprises en amont de l'implémentation des droits de douane.
- L'inflation sous-jacente s'est inscrite en légère baisse des deux côtés de l'Atlantique à fin février, pointant désormais à +2,6% en zone euro et +3,1% outre-Atlantique.
- Le changement de doctrine de la politique budgétaire allemande a résulté en un choc de taux massif, comme l'illustre la hausse de +33 points de base du taux à 10 ans germanique, au contraire de son homologue états-unien qui est resté stable eu égard aux incertitudes pesant sur la croissance.
- Sur le front des devises, l'euro s'est fortement apprécié par rapport au dollar, le marché anticipant un impact négatif des droits de douane sur la croissance américaine, ce qui se traduit par un différentiel de croissance économique favorable à l'Europe.

## COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Au cours du mois, le Fonds a délivré une performance négative, surperformant son indicateur de référence.
- Sur la partie taux, dans ce contexte de forte tension sur les taux en Europe, nous avons principalement bénéficié de nos positions vendeuses sur les taux européens, alors que le Fonds a été impacté par ses positions longues aux États-Unis, au Royaume-Uni et sur certaines courbes de pays émergents (Inde, Hongrie).
- Notre exposition au crédit a eu une contribution négative, principalement impactée par l'écartement des marges de crédit, que ce soit sur la dette d'entreprise ou sur notre sélection de dettes de pays émergents en devises fortes. Cet impact négatif n'a été que partiellement compensé par les protections que nous avons mises en place pour réduire notre exposition à ce marché.
- Enfin, sur le front des devises, la forte hausse de l'euro a eu un impact négatif sur notre exposition au dollar américain, même si nous avons conservé une exposition prudente tout au long du mois, ainsi que sur nos positions longues sur le yen japonais.



## PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Dans un contexte marqué par l'incertitude concernant les tarifs douaniers, les budgets alloués à la défense européenne et les enjeux géopolitiques, et caractérisés par des valorisations de plus en plus tendues sur certains marchés, nous nous attendons à ce que les principales banques centrales des pays développés et émergents poursuivent progressivement leur assouplissement monétaire. Ainsi, nous maintenons un niveau de sensibilité au taux relativement élevé.
- Sur les taux, nous privilégions les taux réels aux États-Unis, car les données économiques dans un contexte d'imposition des droits de douane indiquent un ralentissement de l'économie. De plus, nous nous concentrons également sur les banques centrales qui sont en retard sur le cycle, comme le Royaume-Uni, mais aussi sur certains pays émergents, comme le Brésil, qui bénéficie également de taux réels élevés et d'une allocation à certains pays d'Europe de l'Est. Nous avons également des positions vendeuses sur les taux japonais où l'inflation commence à prendre racine, mais aussi en Europe, dans un contexte de fortes dépenses budgétaires pour la défense.
- Sur le crédit, même si cette classe d'actifs présente une source de portage attrayante, nous sommes prudents en raison des valorisations élevées et conservons un niveau conséquent de couverture sur l'iTraxx Xover pour protéger le portefeuille du risque d'élargissement des spreads.
- Enfin, en ce qui concerne les devises, nous conservons une exposition relativement faible au dollar américain et une exposition limitée aux devises des pays émergents. Notre sélection de devises inclut des monnaies d'Amérique latine (real brésilien, peso chilien), des pays d'Europe de l'Est (zloty polonais, couronne tchèque, forint hongrois) et une position vendeuse sur le renminbi. Enfin, nous conservons une position longue sur le yen japonais, qui devrait être la seule banque centrale à augmenter ses taux cette année.



## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- L'univers d'investissement composé de dette d'entreprise est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

### COUVERTURE ESG DU FONDS

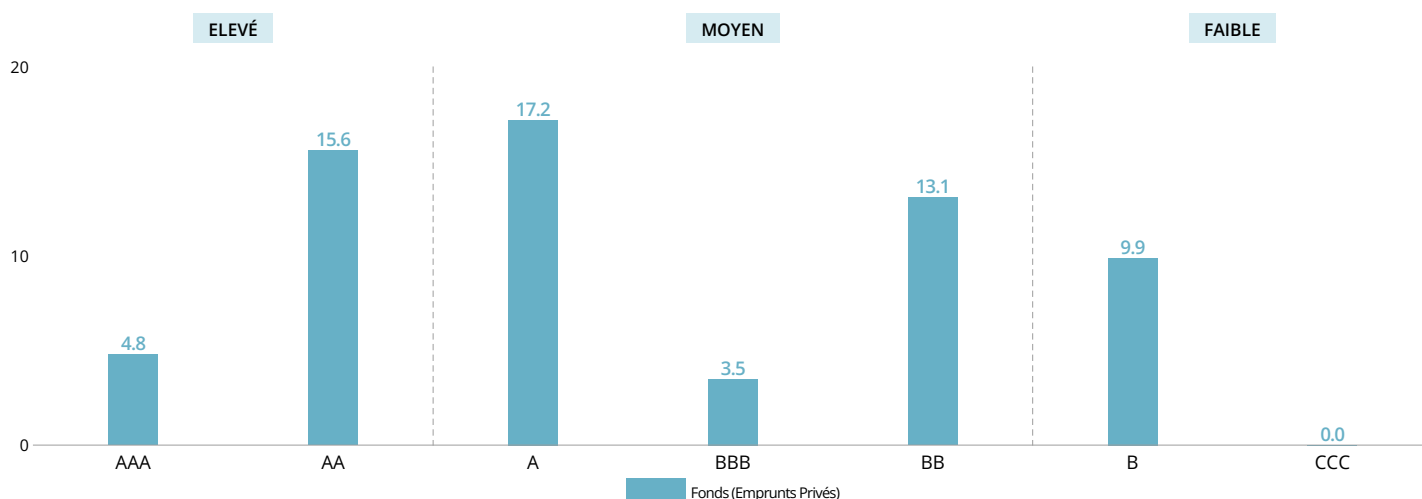
Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	85
Nombre d'émetteurs notés	84
Taux de couverture	98.8%

Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Portfolio Global Bond A EUR Acc	BBB
Source: MSCI ESG	

### NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 64.2%

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
FINNAIR PLC	0.3%	AAA
APA INFRASTRUCTURE LTD	0.2%	AAA
UBS GROUP AG	0.7%	AA
MEDCO MAPLE TREE PTE LTD	0.7%	AA
TGS ASA	0.6%	AA

Source: MSCI ESG

## GLOSSAIRE

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Duration** : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

**High Yield** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

**Investment grade** : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

**Rating** : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Sensibilité** : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

**SICAV** : Société d'Investissement à Capital Variable

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détection (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

**Yield to Maturity** : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée <sup>(1)</sup>	Coûts de sortie <sup>(2)</sup>	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation <sup>(3)</sup>	Coûts de transaction <sup>(4)</sup>	Commissions liées aux résultats <sup>(5)</sup>	Minimum de souscription initiale <sup>(6)</sup>
A EUR Acc	14/12/2007	CARGLBD LX	LU0336083497	Max. 1%	Max. 2%	—	1.21%	0.74%	20%	—
A EUR Ydis	19/07/2012	CARGBDE LX	LU0807690168	Max. 1%	Max. 2%	—	1.21%	0.74%	20%	—
A CHF Acc Hdg	19/07/2012	CARGBAC LX	LU0807689822	Max. 1%	Max. 2%	—	1.21%	0.84%	20%	—
A USD Acc Hdg	19/07/2012	CARGBAU LX	LU0807690085	Max. 1%	Max. 2%	—	1.21%	0.84%	20%	—
F EUR Acc	15/11/2013	CARGBFE LX	LU0992630599	Max. 0.6%	—	—	0.81%	0.74%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com).

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/03/2025. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/informations-reglementaires](https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires). En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/informations-reglementaires](https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.